



## Les étapes de mise en place du mécénat d'entreprise

| Conditions à réunir avant l'étape  | Etapes  | Comment   |
|--|---|---|
| Validation de la démarche par le bureau ou CA  | Vérifier le caractère d'intérêt général de votre association  | Auto-évaluation<br>Rescrit fiscal                                   |
|  | Définir vos besoins ou leur évolution et les formaliser   | Dossier de présentation de votre association                        |
|  | Faire le point sur l'engagement des partenaires existant  | Outil de suivi de vos partenaires pour évaluation des potentialités |
|  | Envoyer le dossier de présentation de vos activités accompagné d'un courrier de demande de RDV expliquant le mécénat          | A l'aide de votre réseau  |
|  | Prendre un contact téléphonique pour prise de RDV   |   |
| Bien maîtriser les règles sur le mécénat et votre argumentaire de partenariat  | RDV : explication des opportunités offertes par le mécénat<br>Repérage des attentes de l'entreprise (Sponsoring ou mécénat ?) |   |
| L'entreprise ne doit pas avoir d'attentes de contreparties proportionnelles au don pour éviter un amalgame entre sponsoring et mécénat | Signature d'une convention de partenariat (mécénat)   | Profiter d'un évènement de votre association pour le faire          |
|  | Réception du don (chèque / matériel)<br>Délivrance du reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général          | Document Cerfa<br>11580*03  |
|  | Invitation au projet<br>Temps de remerciements  |   |
|  | Bilan du projet<br>Lettre de remerciements/Invitation<br>A.G./Photos<br>Préparation au suivi du partenaire                    |   |